



POSE DE LA 1ERE PIERRE DE LA CRECHE ET INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORT

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Permettez-moi de remercier mes collègues élus du Conseil Communautaire, les 16 Maires des communes qui constituent notre communauté.

Permettez-moi de remercier pour leur présence,

- Martine Faure, notre députée,
- Gérard César notre sénateur et notre voisin,
- Solange Ménival, Présidente de notre Pays, Vice-Présidente du Conseil Régional,
- Monsieur Ronzier, le Président de la Caisse d'Allocation Familiale,
- José Bluteau, Conseiller Général de Pellegrue.
- Michèle Cazanove, notre Sous-Préfète.

A ce jour, notre territoire compte en moyenne 50 naissances par an et dispose de 20 à 25 logements supplémentaires chaque année permettant d'accueillir de nouvelles familles.

Un service « Relais Assistantes Maternelles », animé par Leslie Teulé existe ici depuis 2006.

Ce service d'information et de conseils auprès des assistantes maternelles, une trentaine sur notre cdc, et des familles, est un observatoire de l'accueil. Il facilite les échanges entre les deux parties. Il nous a permis de comprendre mieux les besoins des familles.

Comme l'objectif de la Communauté de Communes est de répondre au plus près aux attentes des familles, forts de cette compréhension, nous avons opté pour la diversification des modes de garde et la création d'une crèche multi accueil. Cette option est devenue plus concrète en signant avec nos partenaire le Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011.

Nous avons posé aujourd'hui, la première pierre d'un pôle petite enfance qui réunira :

- **La crèche, Multi Accueil** : un accueil collectif proposant de l'accueil régulier (la crèche) et de l'accueil occasionnel (La Halte-garderie) (272m²)

- **Le nouveau** « Relais Assistantes Maternelles » (un bureau et une salle d'animation) de 60 m².

Soit une surface totale en rajoutant l'ensemble des éléments 380 m²

En termes d'emploi, la structure recrutera l'équivalent de **6.5 emplois temps plein**.

Avec l'aide de l'architecte David Blazquez, que je remercie sincèrement pour son engagement à nos cotés, des deux Commissions présidées de Patrick Maumy (Bâtiment) et Daniel Barbe (Enfance Jeunesse) avec l'aide de nos partenaires référents (les Médecins PMI du Conseil Général de Gironde, **Madame de Prunelé – qui vient de changer de secteur, Madame Lydie Claude, Sylvie Nogues, Conseillère territoriale de la CAF, de Bernard Bonnemaison, Gaëlle Dercours**, conseillère territoriale de la MSA) un travail s'est engagé pour concevoir cet équipement et réaliser les plans.

La cheville ouvrière de cette vaste commission étant Charlotte Ordronneau, notre coordonnatrice enfance jeunesse.

Qu'ils soient tous ici remerciés. Tout comme Bertrand Mathat du SIPHEM, Michel Lacroix de la DDTM.

Ce bâtiment très fonctionnel, sera à haute performance énergétique et environnementale. Comme le bâtiment voisin de la communauté des communes.

Le coût de l'ensemble, après négociation, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre adaptée, démolition, mobilier, coursive, voirie, aménagement paysagé, compris, est de **856.000 HT**.

- Caisse d'Allocation familiale nous aide à hauteur de 32%
- L'ETAT (DDR et ADEME) à hauteur de 20%
- L'EUROPE (FEADER) à hauteur de 16%

Le coût de fonctionnement de la structure est évalué à 238000 € pour une capacité moyenne de 18 enfants/jour.

- Participation des familles : 13%
- La CAF et la MSA participe à hauteur de 57% (prestation service unique « PSU » et contrat enfance jeunesse « Prestation de Service Enfance Jeunesse »)
- Le Conseil Général : 3 %

Mais pour construire cet équipement, il fallait un terrain...

En octobre 2005, sous l'impulsion de Didier Lamouroux, la cdc achète l'ancienne usine de parachute située Zone Bonard. Avec sa démolition c'est désormais une page d'histoire qui se tourne... L'Usine ACIS a fait vivre économiquement de nombreuses familles du territoire pendant plus d'un demi-siècle.

Ici les plus anciens se souviennent de Monsieur Laquêche qui a dirigé cette usine pendant très longtemps, participé à la vie locale, au conseil municipal, et de toutes ces personnes qui ont fabriqué pendant tant d'année les parachutes de l'armée, à Sauveterre...

Dans un premier temps, une partie de l'usine a été démolie pour construire la Maison des Services Publics et les bureaux de la Cdc, inaugurés en septembre 2009.

L'autre partie encore existante, qui va être détruite dans les jours qui suivent, abritait deux associations le CHAEM et l'ASOA. A elles deux, ses associations reçoivent près de 200 adhérents dont 30 % âgés de 7 à 17 ans.

Pour pouvoir construire ce nouveau pôle enfance, il était prioritaire de reloger ses disciplines dans un autre complexe adapté. C'est pourquoi, la cdc a envisagé l'extension de la salle gymnastique et de Judo - ouvert en 2004 et baptisée Salle Stéphanie et Gaëlle POSSAMAI – en 2008.

La nouvelle salle a été pensée et réalisée par de nombreux échanges entre l'architecte David Blazquez, l'ancien Président et fondateur du CHAEM, Patrick Brossard et par les élus et techniciens de la cdc du Sauveterrois.

La salle que nous inaugurons est d'une surface totale de 700 m². Au total 4 vestiaires communs dont 2 existants (salle Possamai). Ces 4 vestiaires permettront d'accueillir les adultes et enfants simultanément dans des lieux différenciés.

La salle se compose en 3 parties :

- Un espace de musculation comprenant 2 zones distinctes : (295 m²)
 - La Zone « santé, bien être et équilibre corporel » pour le loisir.
 - La Zone d'entraînement et de compétition pour les athlètes haltérophiles qui participent aux championnats de tous niveaux.
- Un espace de danse pour développer le sport féminin en pleine

expansion sur notre territoire. (136 m²)

- Un espace « tennis de table » pour permettre aux jeunes du territoire de pratiquer leur sport dans un lieu adapté, répondant aux exigences pour les compétitions. Cette activité est fortement soutenue par le collège de Sauveterre de Guyenne qui développe ce sport dans le cadre de l'UNSS. (136m²)

Le tout est modifiable et peut être modifié en fonction du nombre de personnes et des activités. C'était une volonté forte des élus.

Cette salle s'inscrit dans le cadre plus global de l'encouragement du sport sur notre territoire auprès de tous les publics : jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes handicapées. Emmanuel André, animateur sportif de la cdc, en est le référent.

Le coût est 347 422 € HT.

Une aide de l'Etat de 70 000 €, le reste est auto-financé.

856 000 € pour la crèche multi accueil, 347 000 € pour la salle de sport... Notre communauté des communes fait cette année un investissement conséquent et poursuit son équipement en services.

Nous remercions sincèrement tout ceux qui nous ont permis d'optimiser ces investissements afin qu'ils soient le moins lourds possibles, en particulier,

- Tout ceux qui ont apporté leur bon sens à notre réflexion, afin de bien comprendre le besoin et de dépenser le juste nécessaire,
- David Blazquez, notre architecte qui a refait son dessin moult fois et qui nous a proposer des économies et des innovations utiles. Je voudrai dire à ce sujet que le système de rémunération des architectes est mal fait. Lorsque l'on fait des économies sur un projet, l'architecte voit ses honoraires diminuer. Afin que nous ayons les mêmes objectifs que M Blazquez, nous avons choisi de forfaitiser ses honoraires, afin que lorsque l'on trouvait des solutions moins couteuses, cela n'ait pas d'impact sur sa rémunération.
- Les entreprises qui ont accepté de répondre à nos appels d'offre et qui ont participé à l'effort financier que nous demandions, comme nous le permet désormais la procédure adaptée d'appel d'offre.
- Les organismes qui ont participé financièrement à l'investissement et ceux qui ce sont engagés à participer au fonctionnement.
- Tous les élus de notre CDC qui tous, sans exception, travaillent dans l'intérêt du territoire et des habitants. Ca pourrait être la devise de notre

Communauté : « le territoire, tout le territoire, rien que le territoire ! »

Merci à tous, vive le Sauveterrois !